

**225C1130**  
FR0000038242-FS0557

30 juin 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT,  
LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUE PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**LUMIBIRD**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juin 2025, complété par un courrier reçu le 30 juin 2025, Mme Ruthi Wertheimer<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juin 2025, indirectement par l'intermédiaire de la société 7-Industries Holding B.V.<sup>2</sup> qu'elle contrôle le seuil de 5% du capital de la société LUMIBIRD et détenir indirectement 1 065 069 actions LUMIBIRD représentant autant de droits de vote, soit 4,74% du capital et 3,11% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, selon la répartition suivante :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Ruthi Wertheimer	0	0,00	0	0,00
7- Main Ltd. <sup>4</sup>	0	0,00	0	0,00
7-Industries B.V <sup>5</sup>	0	0,00	0	0,00
7-Industries Holding B.V <sup>2</sup>	1 065 069	4,74	1 065 069	3,11
<b>Total Ruthi Wertheimer</b>	<b>1 065 069</b>	<b>4,74</b>	<b>1 065 069</b>	<b>3,11</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LUMIBIRD hors et sur le marché.

<sup>1</sup> Mme Ruthi Wertheimer a déclaré ne détenir directement aucune action LUMIBIRD.

<sup>2</sup> Société filiale détenue à 100% par 7-Industries B.V, elle-même détenue à 100% par 7-Main Ltd, elle-même détenue à 100% par Mme Ruthi Wertheimer.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 22 466 882 actions représentant 34 253 416 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>4</sup> Société détenue directement à 100% par Mme Ruthi Wertheimer.

<sup>5</sup> Société détenue directement à 100% par 7-Industries B.V.